



Journée d'information des Elus :

**PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES
ET PROCÉDES D'ASSAINISSEMENT**

26 AVRIL 2016 COMMUNE DE FLASSANS-SUR-ISSOLE

État des lieux de l'assainissement du Var

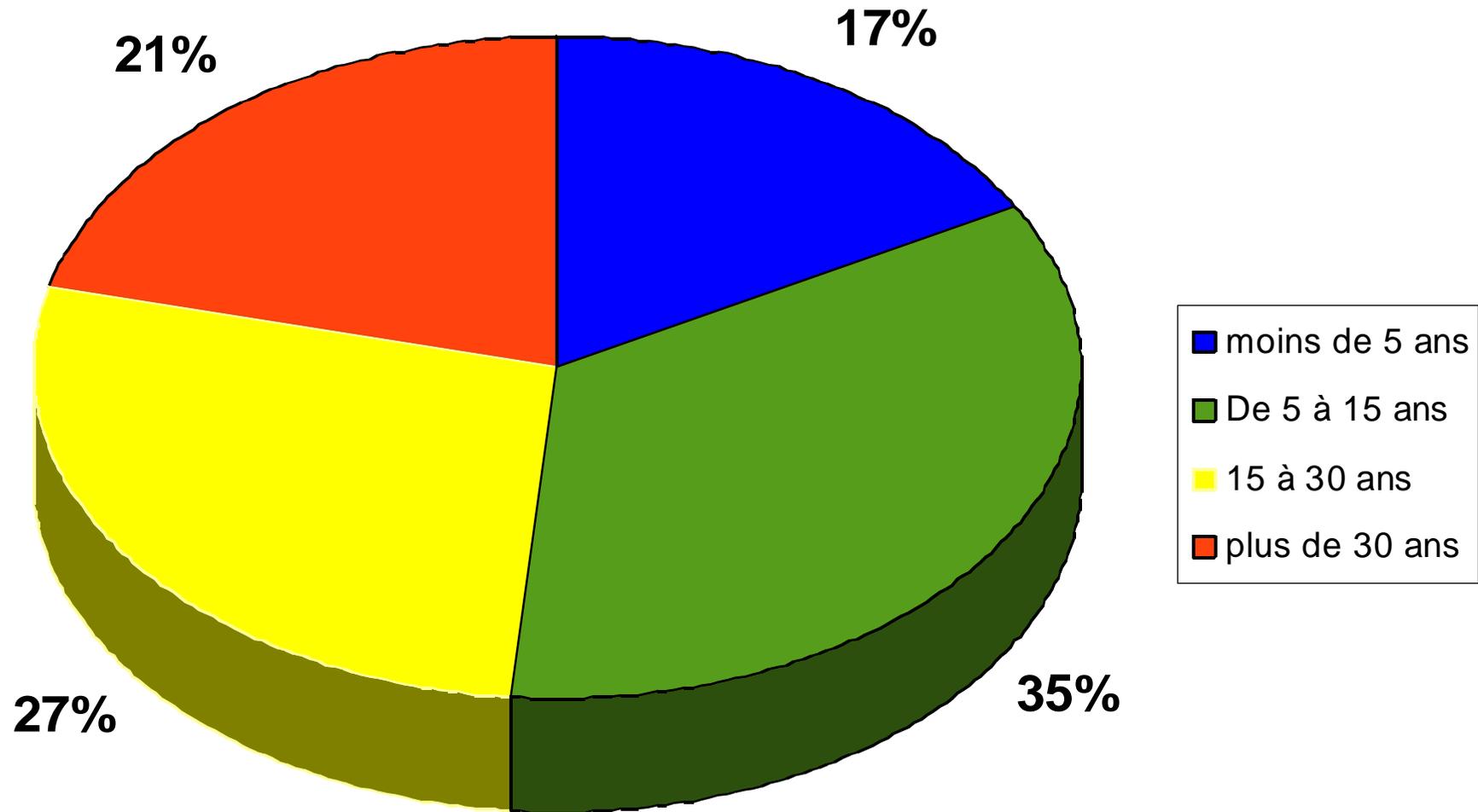
- **Le Var = 165 stations d'épuration**

L'âge du parc épuratoire varois :

- **28 stations d'épuration de moins de 5 ans**
- **57 STEP entre 5 et 15 ans**
- **45 STEP entre 15 et 30 ans, dont 5 en projet**
- **35 STEP de plus de 30 ans, dont 8 en projet**

État des lieux de l'assainissement du Var

Age du parc épuratoire du var



LES FILIERES DE TRAITEMENT

- Principalement la filière boues activées

56 % des stations d'épuration du département sont des boues activées (moyenne française = 60 %).

Dont,

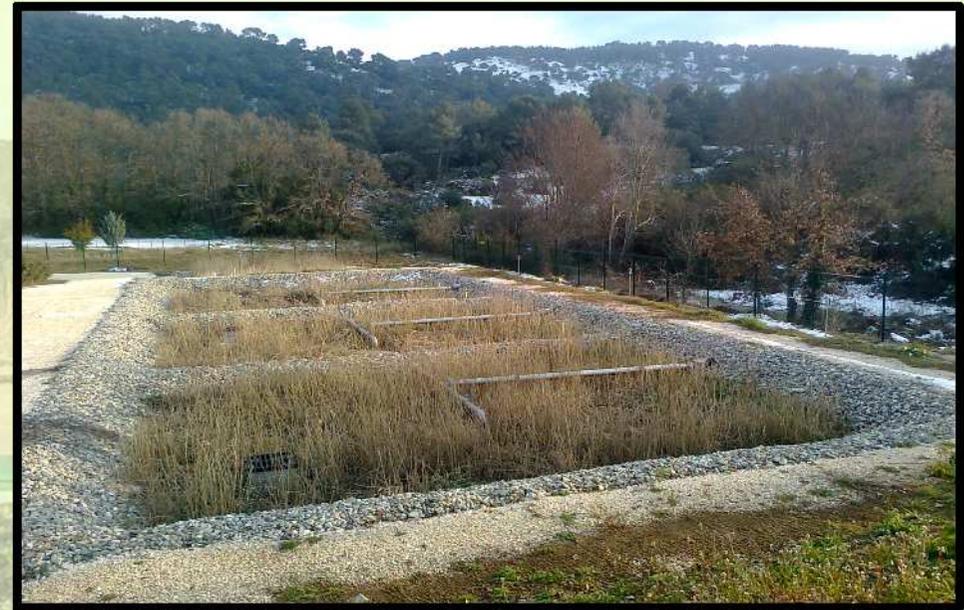
- 2 technologies Organica qui sont des « Réacteurs hybrides » (boue activée + biomasse fixée).
- 5 stations boues activées / filtration membranaire ou membranes en plaques.



LES AUTRES FILIERES

➔ **18% soit 31 stations utilisent les
FILTRES PLANTES DE ROSEAUX (FPR)**

Il s'agit d'une solution rustique demandant moins de technicité



➔ **26% filières diverses telles que :**

- lagunages (4),
- décanteurs primaires (7) suivi d'infiltration,
- lits bactériens (décanteur digesteur...) (31)

Un système d'assainissement des eaux usées doit intégrer les 3 points suivants :

- La création d'une filière de traitement et de valorisation des boues (voir le Schéma Départemental des Boues - 2012).
- La réception des matières de vidange des assainissements non collectifs (fosses septiques et autres).
- Le fonctionnement et l'état du réseau de collecte, avec une attention complémentaire à avoir sur la gestion des eaux pluviales



Il est nécessaire d'**actualiser, régulièrement, le Schéma Directeur d'Assainissement** de la Commune ou de l'Intercommunalité.

Bilan et évolution sur les 10 dernières années

A la suite du **Schéma Départemental d'Assainissement de 2004**, le Département a apporté avec ses partenaires, une **aide technique et financière conséquente** aux collectivités varoises.

Depuis 2004, ce sont **plus de 55 millions d'euros d'aide du Département** investis pour la mise à niveau des systèmes d'assainissement.

Les retards à la Directive Européenne Eaux Résiduaires Urbaines pour les stations les plus importantes ont été comblés.

Depuis 2009 l'effort du Département s'est porté sur **les points noirs environnementaux menaçant les usages de l'eau.**

Après les inondations de 2010 un effort a été fait pour aider à résorber les dégâts.



Les contraintes financières du moment ne permettent plus d'intervenir de la même manière que pendant la dernière décennie.

Le Département a souhaité créer **une Société Publique Locale** avec d'autres collectivités varoises : **Elle est maintenant à vos côtés** pour vous aider avec un service **d'ingénierie en Assistance à Maîtrise d'ouvrage.**



Je vous remercie

Département du Var – Direction de l'Environnement – Service Eau et Assainissement

Antenne de TOULON : 04 83 95 51 82

Antenne de DRAGUIGNAN : 04 83 95 64 50